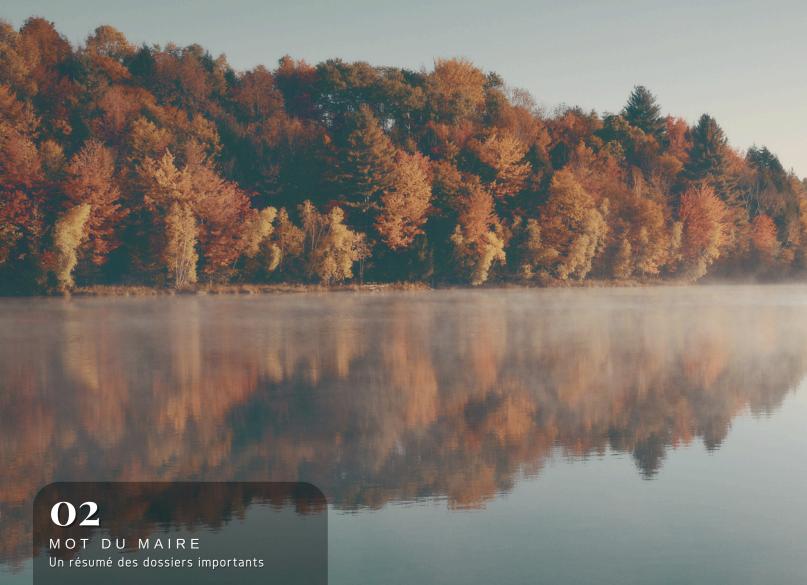
Ces Toure edition 2.0 I SEPTEMBRE 2025



13

LOISIRS & CULTURE
Informations sur les activités et comités

23

UN PEU D'HISTOIRE Le folklore à Sainte-Béatrix



MOT DU MAIRE

Bonjour chers citoyens(nes),

Au moment où je vous écris, certains travaux sont soit terminés ou en voie de l'être.

DOSSIER VOIRIE

Nous avons procédé au changement du ponceau et du rechargement de l'Avenue Lafortune. Le ponceau défectueux du Rang Ste-Agathe est réparé en plus de l'installation du ponceau et des garde-corps sur la rue Chantal Poulin. Les travaux du rang St-Laurent (10 ponceaux, rechargement et revêtement bitumineux) seront effectués dans les prochaines semaines sur toute sa longueur; de l'entrée du Havre Familial à la limite St-Jean-de-Matha. Enfin, nous sommes en préparation pour la saison d'hiver du réseau routier (nids de poule, branches, fossés, accotements, vérification ponceaux, etc., etc.

DOSSIER GLORIETTE

Les travaux de la Gloriette devant l'hôtel de ville sont très avancés. La surface de béton pour la recevoir et l'installation de celle-ci est terminée. Nous y ajouterons bientôt l'électricité, un accès internet et complèterons le périmètre avec un terrassement d'arbustes.

DOSSIER ÉGLISE

Nous avons procédé à la réparation du perron de l'église (nécessaire pour assurer la sécurité des usagers). Parlant de celle-ci, un comité provisoire a été formé. Ils sont en attente d'une certification OBNL puis suivra la formation d'un comité permanent dans le but d'organiser des activités ainsi que des demandes de subventions pour réaliser les projets soumis par celle-ci, en appui avec le conseil municipal.

DOSSIER ÉCOLE

Les travaux de transformation de la sacristie louée (pour une 2^e classe de maternelle) à la commission scolaire sont terminés et tous les coûts de rénovation sont à la charge de cette dernière. Un sentier beaucoup plus sécuritaire pour les élèves a aussi été réalisé par la municipalité à l'arrière de l'hôtel de ville, passant par le pumptrack, pour arriver directement dans le stationnement du pavillon.

VANDALISME

Dans un tout autre dossier, plusieurs bâtiments municipaux sont victimes de graffitis de bris ou de vols. Dernièrement la toilette publique a subi de gros dommages intérieurs. Ils ont brisé tout ce qu'ils pouvaient. Sachez que nous avons récupéré les enregistrements des caméras de surveillance sur lesquelles on peut voir les auteurs de ces méfaits. Le tout a été remis à la S.Q. pour enquête. Grâce à ces caméras vidéos, nous avons récupéré les noms des vandales, le numéro de plaque des véhicules ainsi que l'adresse de ceux-ci.

Je demande l'aide des citoyens qui seraient témoins d'action de vandalisme ou tout autre geste suspect sur l'infrastructure municipale, de contacter le plus rapidement possible la S.Q. Vous êtes tous propriétaires de ces infrastructures, ce sont des biens collectifs et le coût de réparation ou de remplacement sont à la charge de l'ensemble de la collectivité. Merci d'avance pour votre collaboration.

Pour terminer j'invite la population à profiter des activités cet automne; du retour des activités du Bel Âge et du concert gratuit pour vous à l'église le 28 septembre 2025. Les activités que vous pouvez partager en famille ou avec vos amis dans le parc des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles et ses belles couleurs en automne, etc. Il y a les inscriptions à plusieurs cours et loisirs, comme le pickleball intérieur, qui reprendront. De plus, une nouvelle OBNL verra le jour sous peu. C'est la Cuisine Béa bouffe dont l'objectif est de lutter contre l'insécurité alimentaire et l'isolement mais qui aura aussi un volet de cuisine collective. Présentement ils cuisinent les mercredis matins entre 9 hres et midi au pavillon. Vous pouvez leur rendre visite pour plus de détails.

En mon nom et celui du conseil nous vous souhaitons un bel automne et à bientôt!

Daniel Arbour, Maire

P.S. Je viens d'apprendre une bonne nouvelle! Notre Dépanneur du Lac Vallée a été accrédité comme succursale SAQ Félicitations au propriétaire et à nous tous de les encourager.

VOS CONSEILLERS

- 1 Denis Ayotte / Voirie I OMH I Pompiers I Hygiène du milieu
- 2 Sylvie Roberge / Urbanisme I CCU I Pro-maire
- 3 Roger Lasalle / Écocentre | Culture & Patrimoine | Comité Jardin | Hygiène du milieu
- 4 Marc-André Bourbonnais / Loisirs & Communications I CCU I Comité Jardin
- 5 Edith Loyer / Loisirs | Politique Familiale | MADA | OMH
- 6 Jean Grégoire / Voirie | Pompiers

HEURES D'OUVERTURE lundi au mercredi: 8h00 à 16h30 l jeudi: 8h00 à 17h30 l vendredi: 8h00 à 12h00

PROCHAINS CONGÉS 13 octobre | 11 novembre

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL 2 octobre | 17 novembre | 15 décembre



ÊTES-VOUS INSCRIT AU PORTAIL D'ALERTE CITOYENNE?

NON? NE TARDEZ PLUS!

- Rendez-vous sur le site Internet:
 citoyen.sainte-beatrix.com pour vous inscrire
- N'oubliez pas d'aller valider votre inscription dans vos courriels. (vérifiez aussi votre boîte pourriel)

Si vous n'avez pas accès à Internet, téléphonez à la municipalité, nous pourrons faire votre inscription par téléphone.

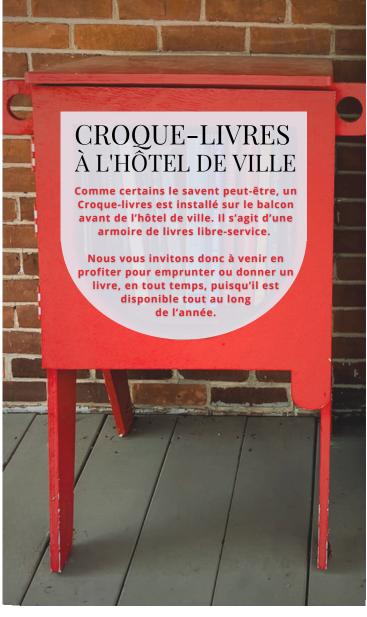
OUI, MAIS JE N'AI JAMAIS RECU D'AVIS ENCORE.

• Avez-vous vérifié dans vos courriels indésirables afin de valider votre identité ?

Pour vérifier si votre inscription est complète et valide, communiquez avec nous.

Service des loisirs, de la culture et des communications

loisirs@stebeatrix.com 450 883-2245 poste 6233





Électeurs non-domiciliés - Vous avez reçu dernièrement le formulaire « Demande d'inscription sur la liste électorale ou référendaire pour un propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise (SMR-9.2) ».

Ce formulaire s'adresse aux propriétaires d'immeuble ou d'entreprise à Sainte-Béatrix (depuis au moins 45 jours) et dont la résidence principale n'est pas située

ici mais qui souhaite tout de même voter à Sainte-Béatrix. Si tel est le cas, n'oubliez pas de nous retourner le formulaire avant le 28 septembre.

Les copropriétaires d'un immeuble ou cooccupants d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration et signée par la majorité d'entre eux, la personne à inscrire sur la liste électorale. Si nécessaire, complétez le formulaire « *Procuration pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise (SMR-9.1)* » également **avant le 28 septembre.**

Personnel électoral - Si vous êtes intéressés à travailler aux prochaines élections municipales, nous recrutons actuellement du personnel électoral. Si vous êtes âgés de 15 ans et plus et avez un intérêt pour le monde municipal, n'hésitez pas à nous en faire part. Présentez-vous à la Municipalité durant les heures d'ouverture pour compléter le formulaire de candidature de personnel électoral. Nous ferons la sélection dans les prochaines semaines. Nous remercions à l'avance les personnes qui nous soumettrons leur candidature, toutefois nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

Candidat aux élections - Si vous voulez vous présenter comme candidat aux élections pour un poste au sein du conseil municipal (maire ou conseiller) et que vous répondez aux conditions d'éligibilité prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, vous devez tout d'abord vous procurer la « *Trousse de candidature* », compléter le formulaire « *Déclaration de candidature* (*SM-29*) » et remettre ce formulaire dûment rempli au président d'élection. **La période de déclaration de candidature est du 19 septembre au 3 octobre 2025 à 16h30 au plus tard.** Les heures et les moments précis pour poser vos candidatures seront selon l'horaire suivant :

Mardi le 23 septembre de	13h30 à 16h30	Mardi le 30 septembre de	9h30 à 12h00 et
Mercredi le 24 septembre de Jeudi le 25 septembre de	9h30 à 12h00 13h30 à 17h30	Mercredi le 1 ^{er} octobre de	13h30 à 16h30 9h30 à 12h00
Lundi le 29 septembre de	13h30 à 16h30	Vendredi le 3 octobre de	9h30 à 16h30

Pour être éligible, vous devez :

- Avoir le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale de la municipalité en satisfaisant tous les critères suivants le jour du scrutin :
 - Avoir 18 ans ou plus;
 - Avoir la citoyenneté canadienne ;
 - Ne pas avoir perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle ;
 - Ne pas avoir été reconnu coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années :
 - Être dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
 - Être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec ;
 - Être propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 45 jours à la date du scrutin;
- Résider sur le territoire de la municipalité lors du dépôt de votre déclaration de candidature ;
- ✓ Ne pas être dans une situation d'inéligibilité.

POUR VOTER, VOUS DEVEZ REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES LE JOUR DE L'ÉLECTION :



Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale



Avoir 18 ans ou plus



Avoir la citoyenneté canadienne



Ne pas avoir perdu vos droits électoraux



Avoir votre domicile dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six mois

OU

VOTRE DOMICILE N'EST PAS SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ?

Vous pouvez exercer votre droit de vote si vous êtes, par exemple :

- Propriétaire d'un immeuble à logements
- Propriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire
- Locataire d'un établissement d'entreprise

Pour que votre nom soit ajouté à la liste électorale, vous devez transmettre une demande écrite à la municipalité avant la fin des travaux de la commission de révision. Les copropriétaires d'immeubles et les cooccupants d'établissements d'entreprise doivent désigner qui, parmi eux, sera inscrit sur la liste électorale au moyen d'une procuration.



Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 45 jours

Votre nom est-il inscrit sur la liste électorale? - Si vous habitez dans la municipalité, votre nom et votre adresse actuelle doivent être inscrits sur la liste électorale. Vous pourrez vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale sur le document intitulé « *Êtes-vous inscrit sur la liste électorale?* » que vous recevrez par la poste dans la semaine du 6 octobre.

Si votre nom n'est pas inscrit ou vous constatez une erreur ou vous avez déménagé, vous devez vous présenter à la Commission de révision pour vous inscrire ou pour corriger votre inscription. Les dates et heures seront indiquées sur le document « *Êtes-vous inscrit sur la liste électorale?* » qui vous sera envoyé par la poste, ainsi que tous les détails nécessaires pour faire une demande de révision.

LE JOUR DE L'ÉLECTION, VOUS NE POURREZ PAS VOUS INSCRIRE NI FAIRE DE CHANGEMENT D'ADRESSE.

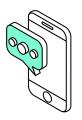
Lors des commissions de révision, pour vous inscrire ou pour modifier votre inscription, apportez une ou deux pièces justificatives qui, ensemble, indiquent votre nom, votre date de naissance et votre adresse. Vous pouvez apporter, par exemple :



☑Permis de conduire ☑Certificat de naissance et une facture d'électricité ☑Carte d'assurance maladie et une facture de téléphone

Toutes les informations contenues dans le présent journal ne sont qu'un résumé des droits et obligations des électeurs, des candidats et futurs candidats. Vous pouvez retrouver les présentes informations et formulaires sur notre site internet sous le menu « Municipalité / Administration et finances / Élections et référendums » ou sur le site du MAMH ou celui du Directeur général des élections du Québec.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous au 450-883-2245.



ADMINISTRATION & INFORMATION

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR



PROCHAINS VERSEMENTS DES TAXES MUNICIPALES

30 octobre - 30 novembre

VERSEMENTS NON-RESPECTÉS

Si des échéances ne sont pas respectées, vous recevrez, en cours d'année, des relevés de compte à titre de rappel et des frais de 5\$ s'ajouteront à chaque envoi, en plus des intérêts sur le(s) versement(s) échu(s). Il est donc de votre responsabilité de bien consulter votre compte de taxes afin de respecter les échéances et ainsi vous éviter des frais d'intérêts au taux de 15%.

Cependant même si une échéance n'est pas respectée vous conserverez vos privilèges de payer en 6 versements égaux. L'intérêt et le délai de prescription applicables aux taxes municipales s'appliqueront au versement dû et non sur l'entièreté du solde.

TAXES 2023 IMPAYÉS

Les citoyens ayant des taxes de 2023 impayées se devaient de les acquitter avant le 1er septembre 2025. Nous vous rappelons qu'il est impératif de procéder au paiement des taxes municipales datant de 2023 rapidement ou, du moins, de communiquer avec nous pour prendre une entente si votre situation financière ne vous permet pas de régler ce montant en totalité.

À défaut d'effectuer le paiement dans les délais ou de respecter les termes de l'entente prise, nous serons dans l'obligation de mettre en vente votre propriété afin de récupérer les montants dus. Nous comptons sur votre collaboration afin de vous éviter les désagréments qui accompagneront tout ce processus. Un premier avis sera envoyé aux citoyens concernés.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Lorsque vous achetez un terrain et/ou une propriété, vous devez vous assurer que nous ayons à votre dossier les bonnes coordonnées car nous aurons éventuellement à vous acheminer de la documentation suite à votre acquisition. Si l'information ne nous est pas partagée et qu'il n'y a pas de spécification en ce sens au contrat notarié, nous utiliserons l'adresse postale où vous habitiez au moment de la signature de ce dernier.

N'oubliez pas qu'il en est de votre responsabilité de nous informer de tout changement à votre dossier de citoyen.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est très important que vous nous avisiez de tout changement d'adresse afin de tenir nos dossiers à jour et d'éviter tout retard dans vos paiements de taxes. Vous pouvez procéder à ces changements par téléphone au 450 883-2245 poste 6221, par courriel à reception@stebeatrix.com ou par courrier postal. Veuillez indiquer toutes les propriétés pour lesquelles le changement s'applique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour toutes demandes d'informations au sujet de l'évaluation d'une propriété, vous y avez accès via l'unité d'évaluation en ligne de notre site internet www.sainte-beatrix.com.

Pour y accéder, rendez-vous à la rubrique « Municipalité », ensuite sous le menu « Administration et finances » sélectionnez « Taxation et évaluation » et vers le bas de la page sélectionnez « Rôle d'évaluation foncière » et finalement « Pour le public ». Vous pouvez effectuer votre recherche par adresse, par matricule ou par cadastre. Si vous recherchez une adresse, inscrivez le No civique, ensuite dans la zone du nom de la rue inscrire un mot clé sans mettre les accents et finalement cliquez sur le bon nom de rue qui s'affichera dans la liste déroulante. Par exemple, inscrivez le mot *eglise* pour trouver la rue de l'Église. Vous aurez ainsi accès à plusieurs informations au sujet de votre propriété ou de toute autre propriété que vous seriez intéressée d'acquérir.

Marie-Eve Bureau



ADMINISTRATION & INFORMATION (SUITE)

VISITES DES PROPRIÉTÉS PAR LES INSPECTEURS DE LA MRC DE MATAWINIE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Il se peut que vous receviez la visite des inspecteurs de la MRC de Matawinie dans le cas où vous avez terminé vos travaux de rénovations ou de construction d'un de vos bâtiments. Les inspecteurs relèveront les caractéristiques physiques des immeubles (matériaux, dimensions, etc.), des photographies seront prises également.

En votre absence, un avis sera laissé sur place si l'inspecteur souhaite prendre rendez-vous avec vous et vous aurez la responsabilité de communiquer avec lui par la suite.

Vous pourrez reconnaître les inspecteurs de la MRC facilement car leur voiture est munie d'un dôme au couleur de la MRC et ils portent une casquette et des habits identifiés par la MRC. Ils ont aussi une carte d'identité qu'ils peuvent vous présenter.

L'inspecteur de la municipalité peut aussi vous rendre visite. Vous le reconnaitrez facilement avec le véhicule identifié au nom de la Municipalité de Sainte-Béatrix. D'ailleurs tous nos véhicules municipaux sont identifiés au nom de la municipalité. Si vous recevez la visite de quelqu'un qui se présente en mentionnant être un inspecteur et que vous ne pouvez pas l'identifier soit avec le nom de la MRC ou de la Municipalité de Sainte-Béatrix (voiture, habits, casquette, carte d'identité) vous pouvez communiquer soit avec le Service d'évaluation de la MRC au 1 800-264-5441 au poste 7040, soit avec notre Service de l'urbanisme au 450 883-2245 poste 6226 ou si vous avez vraiment des doutes vous pouvez communiquer avec la Sureté du Québec au 310-4141 ou au poste de Rawdon 450 834-2578.



MÉDAILLES POUR LES CHIENS

Selon le règlement municipal, votre chien doit porter en tout temps sa médaille émise par la Municipalité. Cette médaille est annuelle, allant du **1er juillet de l'année en cours au 30 juin** de l'année suivante. Vous pouvez vous procurer cette médaille soit à l'hôtel de ville ou en allant directement chez notre contrôleur animalier, Le Carrefour Canin, situé à Saint-Paul.

Veuillez prendre note que les nouvelles médailles seront disponibles à partir de la mi-juin.

Le coût de la médaille est de 35\$ annuellement, mais si votre chien est micropucé vous obtiendrez un rabais de 5\$ avec présentation d'un document provenant du médecin vétérinaire qui indique le numéro de la micropuce ainsi que le nom de votre chien.

Si la médaille est perdue, détruite ou endommagée au courant de l'année vous pourrez vous procurer une médaille de rechange au coût de 5\$.

Veuillez noter que le prix des licences obtenues entre janvier et juin (soit les 6 derniers mois de validité) pour un citoyen qui fait l'acquisition d'un nouveau chien ou qui vient d'emménager dans notre municipalité, sera un prix ajusté à la baisse, à raison d'une diminution de 5 \$ par mois. Par exemple, une licence achetée en janvier sera au coût de 30\$, tandis qu'une licence obtenue en juin sera au coût de 5 \$.

Afin d'être bien informés sur le contrôle des animaux de compagnie, vous pouvez consulter le règlement #615-2019 qui se retrouve sur notre site internet.



L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINTE-BÉATRIX FAIT UN DON À UN DE SES CITOYENS

Suite à l'incendie que nous avons combattu aux côtés du service des Incendies de St-Alphonse au Camp Papillon en juillet dernier, le service des incendies de Sainte-Béatrix a eu le plaisir d'offrir un don à un de nos concitoyens, Roger Côté, qui logeait dans le chalet ayant pris feu.

Ce sont les fonds que nous ramassons lors du souper fruits de mer annuel qui nous permettent de faire de tels gestes! Alors un immense merci de votre participation et de votre soutien!

Parlant de soutient, on peut féliciter les responsables du Camp Papillon qui on fait évacuer tous les campeurs du chalet vers un lieu sécuritaire, en plus de nous avoir bien briefé la situation, afin que les pompiers puissent rapidement maîtriser les flammes.



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Du 5 au 11 octobre prochain, ce sera la semaine de la préventions des incendies ! Le ministère de la sécurité publique et vos pompiers tiennent à rappeler que le premier responsable c'est toi ! Chaque année, c'est plus de 48% des incendies qui sont causés par une distraction ou une erreur humaine. On aimerait vous rappeler que la connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

RAMONAGE DE VOS CHEMINÉES

Le temps froid arrive à grand pas mais avant de vous réchauffer avec votre foyer au bois, il est important de vérifier votre système d'évacuation pour éviter les mauvaises surprises. Il est important de vérifier que votre cheminée est sans rouille ni corrosion et qu'elle n'est pas obstruée par des débris (nids d'oiseau ou branches d'arbre); que la maçonnerie du foyer est en bon état; que les briques réfractaires ne soient pas fendues et que les joints des portes soient étanches.

Assurez-vous également de posséder un avertisseur de monoxyde de carbone et que celui-ci soit fonctionnel. C'est aussi le temps de vérifier votre avertisseur de fumée en changeant les piles et faire ramoner votre cheminée par un



UNE IOURNÉE PORTE OUVERTE À LA CASERNE!

En terminant, nous sommes très heureux de vous inviter le dimanche 19 octobre prochain à découvrir la nouvelle caserne lors de la journée porte ouverte! Les visiteurs auront la chance de faire un tour guidé à travers les différents locaux du bâtiment et bien évidemment de voir les camions de plus près. il y aura également des hot-dogs servis sur place ainsi que des cadeaux remis à vos tous petits.

C'est donc un rendez-vous le dimanche 19 octobre prochain de 10h à 16h!

André Beaupré

Chef pompier abeaupre@stebeatrix.com 450 898-9006

PERMIS DE BRÛLAGE GRATUIT ET OBLIGATOIRE

Vous prévoyez faire un feu à ciel ouvert ou des feux d'artifices?

Communiquez au 450 883-2245 poste 6221 ou les soirs et fins de semaine (entre 9h00 et 20h00) au

- André Beaupré, 450 898-9006
- Hugo Versailles, 450 898-2719
- Daniel Laporte, 450 803-6344
- David Laporte, 450 365-6334
- Martin Gariépy, 450 365-0461

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOL!

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- · Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION En cas d'incendie

- · Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- · Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



7911) COMMENT ÉVACUER **VOTRE RÉSIDENCE**

- · Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- · Déposez les mégots dans un contenant métallique.



Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



- · Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- · Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- · Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- · Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- · Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

· Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



- · Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prévention-incendies



URBANISME & ENVIRONNEMENT

Il y a eu beaucoup de mouvements dans notre équipe d'urbanisme depuis la dernière année. C'est un domaine où le recrutement est difficile et ce, à la grandeur du Québec. Nous sommes en sous-effectif d'employés mais notre petite équipe met tout en œuvre pour répondre à vos questionnements ou autres demandes dans les plus brefs délais. La refonte des règlements se fait attendre, nous avons bien conscience de cela. Soyez patient, nous travaillons très fort pour que le dépôt se fasse promptement.

PRÉPARATION DE VOTRE PROPRIÉTÉ POUR L'HIVER

L'automne est une saison magnifique. Les arbres s'habillent de leurs plus belles couleurs. C'est donc le temps d'enfiler vos gants de travail et de vous préparer pour la saison hivernale qui s'en viendra très rapidement.

Avec l'arrivée de la température plus froide, il est important de bien vous préparer. Élaguez les arbres pour éviter les chutes de branches mortes et nettoyez vos gouttières. Il est important de s'assurer que les systèmes de drainage sur vos propriétés fonctionnent correctement pour éviter tout désagrément à la fonte des neiges. N'oubliez pas que l'abattage d'arbres et les travaux en bordure de cours d'eau nécessitent souvent un permis, donc renseignez-vous avant de commencer!





ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Petit rappel, vous pourrez installer vos abris d'auto temporaires dès le 15 octobre et pourrez les utiliser jusqu'au 30 avril 2026. L'abri doit être confectionné d'une armature de métal revêtue de polyéthylène ou de toile. N'oubliez pas que votre abri doit être situé sur le même terrain que le bâtiment principal ou accessoire qu'il dessert. Les abris d'auto temporaires sont assujettis aux dispositions relatives aux marges et aux cours. Ils doivent être situés dans le stationnement à plus de 1,5 m de l'emprise de rue et à plus d'un (1) mètre de toute limite de propriété.

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Lorsque vous faites vidanger votre fosse septique, n'oubliez pas de nous envoyer votre preuve de vidange, pour éviter les désagréments et des avis de notre part. Si l'entreprise avec qui vous faites affaire vous propose de nous l'acheminer, assurez-vous que la preuve nous a bel et bien été envoyée. Vous pouvez nous la faire parvenir par la poste, en personne à l'hôtel de ville ou par courriel à l'adresse suivante administration@stebeatrix.com.

Vanessa Pichette Dupont

Adjointe administrative au Service de l'urbanisme administration@stebeatrix.com 450 883-2245 poste 6226

TRAVAUX PUBLICS & VOIRIE



AVIS DE PRÉCAUTION LORS DU COLMATAGE DES NIDS-DE-POULE

Nous tenons à vous informer que notre équipe de voirie continuera de procéder au colmatage de nids-de-poule avant la saison hivernale.

S'il vous plaît, lorsque vous circulez près d'un chantier, ralentissez! La sécurité des travailleurs est primordiale pour bien exécuter et de façon efficaces les travaux nécessaires. Nous comptons donc sur vous pour respecter les consignes de sécurité et les panneaux affichés en bord de route et ainsi contribuer à faire de notre communauté un endroit encore meilleur où vivre. Merci pour votre soutien continu.

Puisque l'hiver approche, c'est également l'occasion de vous rappeler qu'il est important d'indiquer les obstacles ou les biens au bord de vos terrain que vous souhaitez protéger lors du déneigement des rues. L'installation de balises d'environ 8' de haut (2' sous terre et 6' hors terre) est primordiale, surtout en zone problématique, comme les chemins étroits.

Merci de votre collaboration!

Mathieu Lafortune

Coordonnateur aux travaux publics 450 883-2245 poste 6221

L'ÉCOCENTRE EST TOUJOURS OUVERT!

Mercredi: 8h00 à 15h00

Jeudi: 8h00 à 15h00

Vendredi: 8h00 à 17h00

Samedi: 8h00 à 15h00

PROFITEZ-EN!!





Étant donné que les branches et les feuilles ne sont pas comptabilisées dans les remorques déposées à l'Écocentre par les citoyens, nous vous rappelons qu'il n'y a plus de collectes de branches.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous vous invitons à profiter de ce l'Écocentre d'ici sa fermeture (environ à la mi-novembre).

Écocentre de Sainte-Béatrix

1305 rang Sainte-Cécile, Sainte-Béatrix, Québec, JOK 1Y0

Mercredi et Jeudi de 8h à 15h | Vendredi de 8h à 17h | Samedi de 8h à 15h

Nous nous réservons le droit de fermer la barrière d'accès 30 minutes avant la fermeture pour s'assurer de respecter l'horaire des employés en tenant compte du temps de déchargement de chacun des usagers.

Matières acceptées

- Ampoules fluocompactes, lampes au mercure
- Appareils électriques (grille-pains, perceuses, etc.)
- Appareils électroniques (ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, moniteurs, chaines stéréo, téléphones, cellulaires) (quantité illimitée)
- Asphalte
- Baignoire, douches, lavabos, cuvettes
- Bardeaux d'asphalte
- Béton, brique, pierre
- Bois de tous genres (peint, traité, palettes)
- Boites en carton défaites (quantité illimitée)
- Branches et feuilles (quantité illimitée)
- Électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, microondes)
- Feuilles* (quantité illimitée)

*Les sacs de feuilles seront vidés sur place!

- Fils électriques, rallonges, lumières de Noël
- Matériaux de construction, rénovation et démolition
- Métaux ferreux et non ferreux
- Plastiques de tous genres
- Pneus (avec ou sans jantes)
- Résidus domestiques dangereux (peinture, huile usée, filtre à l'huile, aérosol, vernis, teinture, batterie, pile, bonbonne de propane)
- Tapis, couvre-planchers
- Toile de piscine
- Verre de tous genres

Matières non acceptées

- BPC, cyanure
- Carcasses d'animaux
- Déchets contenants des traces d'amiante
- Déchets radioactifs ou biomédicaux
- Munitions, explosifs, arme à feu
- Ordures ménagères : Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte.
- Terre contaminée
- Tous produits non identifiés par une étiquette lisible

IMPORTANT

N'oubliez pas de trier vos matières à l'avance et de respecter les catégories de matériaux par conteneurs.

PAILLIS

Il y a du paillis disponible gratuitement à l'Écocentre sur les heures d'ouverture. Vous devez avoir votre contenant et vos pelles pour vous servir sur place.

(Jusqu'à épuisement des stocks.)

Informations supplémentaires

Le recyclage de vos vieux électroniques (quantité illimitée) est supervisé par ARPE Québec. Un organisme à but non lucratif qui s'assure des méthodes utilisées pour bien les recycler. Voir le lien ci-bas et si vous souhaitez obtenir de plus amples informations et visiter les sites internet suivants:

www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler | www.recyclermeselectroniques.ca/qc

PREUVE DE RÉSIDENCE AVEC PHOTO OBLIGATOIRE

Afin de prévenir les abus, la disposition de matériaux secs est contrôlée au site de l'Écocentre (garage municipal).

La quantité maximale par adresse civique est de 256 pieds cubes par année, ce qui équivaut à 4 remorques de 4 pieds X 8 pieds X 2 pieds = 64 pieds cubes.

Toute quantité annuelle supplémentaire sera facturée au taux de 50.00\$ par remorque de 4 pieds X 8 pieds X 2 pieds = 64 pieds cubes.

Les branches, les feuilles, les boites de carton et les vieux électroniques ne sont pas comptabilisés dans vos remorques gratuites! C'est illimité!

Pour les matières et produits qui ne figurent pas ci-haut, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.





DJ I COURSE CONTRE LA MONTRE I PRIX DE PARTICIPATION

info: 450.883.2245 ext. 6233 | facebook: municipalité sainte-béatrix

LOISIRS, CULTURE & COMMUNICATIONS

Récemment arrivée à la municipalité en tant que directrice des loisirs, de la culture et des communications, je suis très heureuse de me joindre à une équipe aussi dynamique et engagée.

Avec un parcours varié en ressources humaines, aux communications et culture, je suis prête à relever ce nouveau défi et à mettre en place de beaux projets pour Sainte-Béatrix.

Je vous souhaite un bel automne et vous invite à rester à l'affût de toutes nos activités à venir, incluant notre programmation intermunicipale qui vous permettra de bouger grâce à plusieurs activités sportives offertes!

Notre coordonnateur à la culture et aux communications nous quitte prochainement pour relever de nouveaux défis professionnels. Nous sommes donc à la recherche d'une personne dynamique et créative pour se joindre à notre équipe. Si vous êtes à la recherche d'un poste stimulant où vos idées seront valorisées et où vous pourrez mettre votre créativité à profit, cette opportunité est pour vous. Venez nous rencontrer!





À VOTRE AGENDA – ACTIVITÉS À VENIR D'ICI DÉCEMBRE

Plusieurs événements sont à surveiller au cours des prochains mois :

- Festi-Roule à la pumptrack 27 septembre : une journée dynamique autour du vélo et des sports de roues. Petits et grands sont les bienvenus !
- Journée de la culture à l'église 28 septembre : orchestre, danse et poésie sont au rendez-vous pour célébrer la richesse artistique de notre communauté.
- **Dépouillement 22 novembre :** n'oubliez pas d'inscrire votre ou vos enfants dès maintenant via notre formulaire en ligne sur notre site Internet www.sainte-beatrix.com. Une belle journée est prévue pour vos tout-petits.
- Retour des AS de la Matawinie: la date limite pour les inscriptions est le 1^{er} novembre! Le formulaire d'inscription se trouve également sur notre site Internet.

Noémie Paré Directrice des loisirs, de la culture et des communications

> loisirs@stebeatrix.com 450 883-2245 poste 6233



LA JOURNÉE DE LA CULTURE

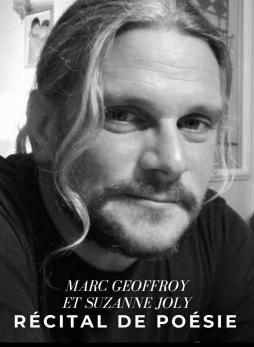
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE DE 11H À 16H À L'ÉGLISE DE SAINTE-BÉATRIX

L'ORCHESTRE À VENTS DU SUROÎT

30 À 40 MUSICIENS SUR SCÈNE







ÉVÉNEMENT GRATUIT

BOISSONS ET NOURRITURE SUR PLACE









CHERS LECTEURS ET LECTRICES.

Vous êtes l'heureux parent d'un tout-petit d'un an ou moins ? Abonnez-le à la bibliothèque et recevez la trousse du parfait bébé-lecteur de l'Association des bibliothèques publiques du Québec, offerte gratuitement par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

La trousse du parfait bébé-lecteur inclut un magnifique livre tout-carton que votre enfant peut manipuler comme bon lui semble. Il n'est pas nécessaire d'être le parfait parent lecteur pour éveiller votre tout-petit au plaisir de la lecture. Ayez du plaisir avec lui, rendez l'expérience agréable, partagez-lui simplement le goût de la découverte.

La trousse contient également différents outils de stimulation au monde mes mots et de l'écrit :

- ·Les guides Lire avec votre enfant et Chanter avec votre enfant, produits en collaboration avec le Département d'orthophonie UQTR;
- ·Ainsi qu'une édition spéciale de 24 pages du magazine Naître et grandir.

Bienvenue à tous les nouveaux parents et leur tout-petit!

Marisol Lafontaine

Responsable de la Bibliothèque crsbp069@reseaubibliocqlm.qc.ca 450-883-2245 poste 6229

Heures d'ouverture

Mardi: 17h à 20h | Mercredi: 14h à 18h Jeudi: 11h à 13h & 15h à 19h Samedi: 10h à midi



Retrouvez-nous sur Facebook pour connaître nos dernières nouveautés!

www.facebook.com/BiblioSteBeatrix

Trouvez tous nos services en ligne sur **biblietcie.ca**

L'été tire tranquillement à sa fin et les enfants retournent sur les bancs d'école la tête remplie de souvenirs.

Voici un petit récapitulatif de nos activités estivales de l'été 2025.

Les membres du Club Optimiste ainsi que les familles de Ste-Béatrix ont eu la possibilité de participer à plusieurs sorties dont celle de La Ronde organisée par notre bénévole Marie-Ève St-Onge. Les billets permettaient d'y passer une journée (celle de leur choix) durant la saison 2025.

Ensuite, notre bénévole Kim Bertrand a planifié une sortie au Complexe Atlantide. Encore une fois, les participants pouvaient choisir une date qui leur convenait et profiter des nombreuses installations sur place (Familizoo, glissades d'eau, jeux gonflables, château magique, manoir hanté, etc.)

Pour poursuivre, notre bénévole Rodrigue Michaud a organisé une belle soirée au Stade Percival Molson pour aller voir une partie de football. Un total de 50 billets dans la section M1 étaient disponibles à tous. C'est le 2 août dernier que les Alouettes de Montréal jouaient contre les Roughriders de la Saskatchewan. Une soirée thématique années 80 où une ambiance de feu était au rendez-vous malgré la défaite des Alouettes.

Pour terminer, nos bénévoles Joanie Beauchamp ainsi qu'Amélie Laporte ont organisé une super belle journée plein air au Havre Familial le 9 août dernier. Une journée organisée seulement pour nos membres où nous avons pu échanger lors du dîner hot-dogs offert par le CLUB.

Maintenant que notre année 2024-2025 est terminée, une nouvelle équipe sera à la tête du conseil d'administration dès septembre. Kim Bertrand sera présidente, Joanie Beauchamp et Amélie Laporte seront vice-présidentes, Marie-Pier Charland sera secrétaire, Diane Landry-Michaud restera à son poste de trésorière et Bernadette Hénault, Annie Poissant ainsi que Sandrine Ouellet y siégeront comme directrices. Une belle équipe prête pour les beaux projets de 2025-2026.

Maintenant, voici ce qui s'en vient pour les mois de septembre, octobre et novembre.

Lors des premières semaines de l'année scolaire, nous organiserons le dîner de la rentrée en collaboration avec l'école Panet. Nous remettrons aussi en cadeaux des sacs d'école à chaque enseignante contenant du matériel scolaire selon leurs besoins de classe lors de cette journée.

Le Club Optimiste sera encore présent pour l'Halloween au parc devant l'hôtel de ville le 31 octobre prochain. Nous remettrons 250 sacs de bonbons. Alors passez nous voir avec vos super-héros, monstres, princesses, etc. Beau temps, mauvais temps, nous y serons.

Pour pouvoir offrir toutes ces belles activités, nous débuterons notre moyen de financement sous peu. Nous aurons encore cette année 400 billets au coût de 140\$ à vendre. Vous pouvez les acheter seul, en famille, entre collègues ou entre amis pour encourager la cause et faire en sorte que les enfants de la municipalité puissent avoir accès à plusieurs activités durant l'année. Il y aura 10 tirages pour un total de 50 lots à gagner. Lors des tirages, vous avez la possibilité de gagner un montant de 150\$, 200\$, 300\$, 500\$ ainsi que 1500\$. Les tirages se feront lors de nos soupers du mois. Si vous souhaitez acheter un billet ou pour de plus d'informations, veuillez contacter Rodrigue ou Diane Michaud au 450-883-5940 ou Kim Bertrand au 450-758-7470.

Pour plus d'informations sur notre moyen de financement, les tirages et les activités à venir, suivez nous sur notre page Facebook : CLUB Optimiste Sainte-Béatrix.

Conseil d'administration

Kim Bertrand, Amélie Laporte, Joanie Beauchamp, Marie-Pier Charland, Diane Landry-Michaud, Bernadette Hénault, Annie Poissant, Sandrine Ouellet ÉQUIPE DE HOCKEY

INSCRIPTIONS

POUR LES JEUNES DE 4 À 16 ANS



DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: 1ER NOVEMBRE 2025

À l'hôtel de ville ou en ligne au www.sainte-beatrix.com

50\$ pour la saison

- Début de la saison en décembre, selon la température
- Équipement complet obligatoire (Possibilité de prêter de l'équipement)
- Tournoi fin d'année à l'aréna de St-Gabriel-de-Brandon

LE CLUB DU BEL-ÂGE

Le Club du Bel Âge de Sainte-Béatrix, organisme à but non lucratif, a été créé voilà déjà un an! Suite à notre pause des mois de juillet et août, nous sommes prêts pour une nouvelle année de rencontres et d'activités.



photo d'un des derniers soupers du Club du Bel-Âge

Le 18 septembre dernier, nous avons tenu un méchoui pour notre premier souper mensuel, avec la présence d'une soixantaine de participants. Nos prochains soupers auront lieu tous les 3^e jeudis du mois, soit le 16 octobre, le 20 novembre et pour finir l'année 2025 ce sera le 18 décembre.

Nous avons également tenu une 2^e assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le 20 septembre. Un gros merci à tous ceux et celles qui y ont assisté.

Nous reprendrons les sorties de bowling qui ont été très populaires durant l'année et qui ont été très bien organisées par notre administratrice Linda D'Aoust. Cette activité aura lieu à tous les 1^{er} dimanches du mois à 13h30, à moins d'avis contraire.

Le conseil d'administration travaille très fort pour que l'année 2025-2026 soit une année très active pour tous les membres en planifiant soupers mensuels, sorties, conférences, formations et autres.

Je tiens sincèrement à remercier tous les membres du conseil d'administration du *Club du Bel Âge de Sainte-Béatrix*, pour leur implication, leur dévouement et leur disponibilité.

Je remercie également nos commanditaires ainsi que tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte pour nos repas.

Et finalement merci à nos bénévoles, nos membres, les employés de la municipalité et le conseil municipal pour leur participation et leur soutien qui a contribué au succès de notre première année d'opération.









ARTISTES CRÉATEURS RECHERCHES

(PEINTRE, SCULPTEUR, ETC)

12,13 ET 14 DÉCEMBRE 2025

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: 31 OCTOBRE 2025

VOUS AVEZ DES IDÉES, DU TEMPS ET UN ESPRIT CRÉATIF? LE COMITÉ D'EXPOSITION RECHERCHE DE NOUVEAUX ARTISTES ET EXPOSANTS POUR ENRICHIR SA PROCHAINE ÉDITION!

INSCRIPTIONS ET/OU INFORMATIONS andreestjean@hotmail.com

PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES



ATELIERS DE PHOTOGRAPHIE EN NATURE

En plus de vos explorations sur les sentiers, le parc vous offre à présent une belle occasion d'enrichir votre expérience avec des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à la photographie en milieu naturel.

Prochain atelier:

4 octobre



ASTRO-RANDO

Venez vous émerveiller avec nous par une randonnée d'astronomie afin de vivre une immersion unique dans le ciel étoilé et vous initier à l'observation du cosmos tout en profitant de la beauté naturelle du Parc.

Prochains ateliers:

27 septembre, 4 octobre, 29 novembre



SOIRÉE CONTE AU CLAIRE DE LUNE SPÉCIALE HALLOWEEN

Du frisson au rire : histoires et chansons en clair-obscur, une soirée spéciale d'Halloween avec Nadine Bédard.

À la tombée du jour, quand les ombres s'allongent et que l'air se charge de mystère, les histoires prennent une autre couleur. Pour cette édition spéciale d'Halloween, nous vous invitons à une randonnée contée au clair de lune où frissons et rires se mêlent dans une ambiance magique.

C'est un rendez-vous le **samedi 1^{er} novembre** prochain pour une soirée unique sous la lune d'Halloween!



Pour les inscriptions (obligatoires) ou pour plus d'informations:

https://parcdeschutes.com/events/

L'équipe du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

> info@parcdeschutes.com 450 883-6060



PASSE ANNUELLE GRATUITE pour les résidents de Sainte-Béatrix

Pour obtenir gratuitement votre passe annuelle, vous devez passer vous procurer un CODE PROMO à l'hôtel de ville, sur les heures d'ouverture. *Pièce d'identité requise*

Pour obtenir votre passe annuelle, une fois votre code promo reçu, consultez l'onglet "Horaire et tarifs" du site www.parcdeschutes.com



UN PEU D'HISTOIRE!

LE FOLKLORE À SAINTE-BÉATRIX

Le "Reel de pic dur" (lancé en août 1934): Sur l'enregistrement, Joseph Ovila La Madeleine interprète ici une version du célèbre reel "The Keel Row". il existe un rang de Pic dur à Sainte-Béatrix et à Saint-Sévère en Mauricie. Il est impossible de savoir si le titre réfère à un de ces endroits.

r^{er} couplet J'ai monté à Huron Bay C'est pour aller bûcher Arrivé à Huron Bay J'ai rencontré Ludger 2^{ième} couplet À force de me tourmenter Je me suis décidé

Je me suis décidé Je lui donne un beau 4 cents Et je pars en courant

 $\mathbf{2}^{i\grave{e}me}\ refrain$

3^{ième} couplet Quand c'était pas le starter C'était le carburatuer

2ième refrain

ı^{er} refrain

Ce Ludger me suggéra Achèt' une power saw Si t'as une power saw T'en coupera du bois

3^{ième} couplet

Arrivé dans le bois J'avais hâte d'essayer ça Je commence à la starter A voulait pas marcher

2^{ième} refrain

5^{ième} couplet

Final'ment qu'à tout instant Fallait mettr' un 10 dedans

2^{ième} refrain

2^{ième} refrain

Mes amis une power saw
C'est pas un embarras
Mais un bon bow saw
C'est bien meilleur que ça

« Power saw » Scie à chaîne



« Bow saw » Sciotte

$6^{i\grave{e}me} \, couplet$

Pas capable de travailler On attends après Ludger

2^{ième} refrain



Chanson à répondre sur un air connu, "Power Saw" composée en 1951, par un groupe de bûcherons de Sainte-Béatrix qui était allé s'engager dans les chantiers à Huron Bay en Ontario. En ont fait partie par ordre alphabétique. Beaulieu Gérard, Bélanger dit Bobby, Brulé Lionel, Gilbert Albert, Lajeunesse Adolphe dit Ti-dolphe, Loyer Lucien, Loyer Paul-Émile, Riopel Denis et Thériault Léopold.

Note: C'est grâce à la mémoire de M. Gérard Beaulieu que nous avons retracé cette chanson qui fera dorénavant, nous l'espérons, partie du folklore de Sainte-Béatrix.

La musique et le chant ont toujours été très populaires chez Fernand et isabelle Gariépy. Depuis quelque dix ans, leur fils Gilles rêvait du jour où il pourrait endisquer des airs connus. Après maintes démarches et recherches, le tout s'est réalisé en 2003.

Natif de Sainte-Mélanie, Normand Miron grandit dans une famille où la musique et la chanson dont toujours littéralement fait partie des meubles. Tout jeune, inspiré par ses oncles, excellents musiciens et chanteurs, il commence à jouer de l'harmonica et de l'accordéon. Aujourd'hui résident de Sainte-Béatrix, il se taille rapidement une place auprès des musiciens qui vont influencer toute une génération au Québec.



Claude Méthé a laissé son empreinte sur la musique trad québécoise depuis 1974. Musicien autodidacte, il a fait sa marque come violoneux et chanteur en tant que membre de plusieurs groupes qui ont contribué à la renaissance de la musique traditionnelle au Québec: Le Rêve du Diable, Manigance, Dentdelion, Ni Sarpe Ni Branche, Entourloupe, Zique et d'autre incluant son groupe D'Accoutumée.

Claude Méthé: « Pour moi, le meilleur, et peut-être le seul moyen d'être fidèle à la tradition, est de l'inventer. On apprend de la tradition en l'aimant jusqu'à en faire partie, y forgeant ses propres pièces. »

La liste est longue des musiciens folkloristes de Sainte-Béatrix: Le Grand Remous avec Luc Thériault, Dana Whittle, Béatrix Méthé, La Famille Ayotte avec feu Viateur Laferrière et autres.

> André Boyer, vice-président Patrimoine Sainte-Béatrix

D'ACCOUTUMÉ E

Toujours

les mêmes

arbres

SERVICES AUX AÎNÉS

L'INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL EST PRÉSENTE LES JEUDIS

OCTOBRE

2 A.M. / 9 P.M. / 16 A.M. / 23 P.M. / 30 A.M.

NOVEMBRE

6 P.M / 13 A.M. / 20 P.M. / 27 A.M.

DÉCEMBRE

4 P.M. / 11 A.M. / 18 P.M.

Une infirmière EN MILIEU RURAL est disponible uniquement sur rendez-vous dans la municipalité suivante :

Sainte-Béatrix 861, rue de l'Église

Jeudi

Prélèvements sanguins

Vous devez tout d'abord prendre un rendezvous pour votre prélèvement.

Acheminez préalablement votre requête de prélèvements au minimum une semaine avant votre RV, selon l'une des modalités suivantes :

- en la remettant directement à l'infirmière en milieu rural
- en la remettant en personne au CLSC
- en l'acheminant par télécopieur au

450 886-0105 (à l'attention de Prélèvements IEMR) ou par courriel à

iemr.matawinie.cissslan@ssss. gouv.qc.ca

Pour prendre rendez-vous Composez le 450 886-3861 poste 250

MRC de Matawinie

Vous êtes inquiet pour votre santé ou celle d'un proche?

Appelez Info-Santé en composant le 811.





Soins et services offerts gratuitement

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- · Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles
- Pour les personnes de 50 ans et plus qui résident dans la municipalité participante
- Sur rendez-vous seulement
- Dans un local désigné par votre municipalité :

SALLE DU CONSEIL, 861 RUE DE L'ÉGLISE





Nouveaux cours à venir

Participation sociale

En collaboration avec Centre multiservice des Samares

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant!

Pour vous inscrire, vous devez:

- Être âgé de 50 ans et plus
- Remplir le formulaire « Projet de formation » à l'hôtel de ville
- Fournir votre certificat de naissance comme pièce justificative (si vous participez pour la première fois aux cours d'intégration sociale)

Pour qu'un cours puisse débuter, un minimum de 24 inscriptions est requis.

Cours offerts pour l'hiver

Gymnastique douce - Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30

Ateliers d'arts - Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Mémoire - Jeudi de 13 h 30 à 15 h 30

Activité de relaxation et de gestion du stress - Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et des communications par téléphone au 450 883-2245 poste 6233 ou par courriel à loisirs@stebeatrix.com





COORDONNÉES SERVICES EN SUPPORT AUX AINÉS

Urgence	011
9	
Info-Santé et Info-Social	
Association des sourds de Lanaudière	
Ass. des personnes handicapées de la Matawinie	e1 877 834-5434
Au couleur de la vie, Soutien aux endeuillés	450 752-4436
Cancer-Aide Lanaudière	450 756-0869
Centre communautaire bénévole Matawinie	1 888 882-1086
Centre de prévention du suicide	1 866 277-3553
CHRDL	
CLSC Matawinie	
Cool Bus	450 917-4514
Curateur public	1 800 363-9020
Diabétique Lanaudière	450 752-5233
Hôtel de ville	450 883-2245
Infirmière en milieu rural	.450 886-3861 # 250
Ligne aide abus aînés	1 888 489-2287
RAMQ	
Régie des rente du Québec	
Revenu Québec	
Services d'aide à domicile du Rousseau	
Service Canada	
Services-Québec	
Taxi Bruneau	450 886-2331





CALENDRIER DES COLLECTES 2025

SEPTEMBRE							
D	L	М	М	J	٧	S	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					

D	L	M	M	J	٧	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
D	L	М	М	J	٧	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

D) É C	М	7		S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	*26	27
28	29	30	31			



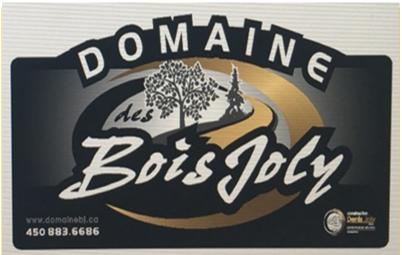
* La collecte prévue lors de ce jour pourrait être retardée.

Vous souhaitez signaler un problème en lien avec la collecte des matières résiduelles ? Utilisez le formulaire de contact spécialement conçu pour recueillir les informations nécessaires au traitement rapide de votre demande.

Matières résiduelles Matawinie s'engage à examiner attentivement chaque signalement et à y répondre dans les meilleurs délais.

Scannez le code QR sur le calendrier de collecte afin d'accéder au formulaire en ligne.

Pour de plus amples renseignements, rendezvous au www.gmrmatawinie.org.



Le Domaine des Bois Joly est accessible à l'extrémité du rang Saint-Vincent en direction de Saint-Alphonse-de-Rodriguez. Il est situé en bordure de la rivière L'Assomption, en pleine nature. Il s'agit d'un développement domiciliaire haut de gamme composé de 70 terrains d'une superficie allant de 35000 à plus de 100 000 pieds carrés.

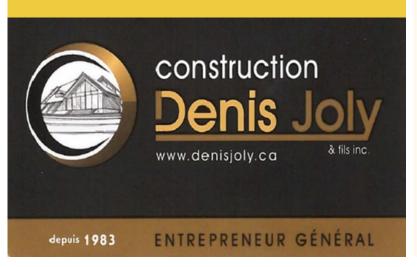
Le promoteur et l'entrepreneur de ce développement est l'entreprise Construction Denis Joly & fils de Sainte-Béatrix qui existe depuis plus de 35 ans.

M. Robert Joly et son fils Simon Joly sont à votre disposition pour élaborer votre projet de construction tout en considérant l'utilisation de matériaux nobles comme le bois.

Pour plus d'informations sur nos terrains à vendre ou pour parler de votre projet de construction, contactez-nous au **450 883-6686** ou **450 898-6153** ou **450 898-2531**

Nous sommes situés au **1184, rang Sainte-Cécile à Sainte-Béatrix, Qc, JOK 1Y0** et par courriel à gestion@denisjoly.ca

Visitez notre site web au www.domainebj.ca

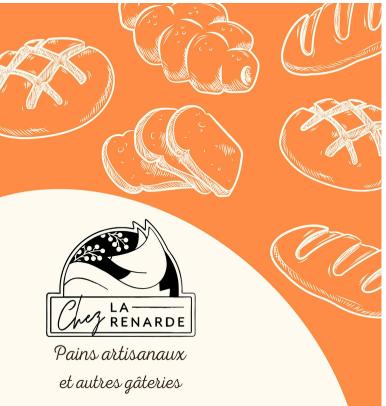




450 883-6069

550, chemin Ste-Béatrix Ste-Béatrix (Québec) JOK 1Y0

info@garagekevingariepy.com



Pour commander ou informations:

info@chezlarenarde.com facebook.com/chezlarenarde



Complice de vos initiatives



PARTENAIRE

www.royallepage.ca

450-803-9871

Simon Mercier



Catherine Moreau

-Éducatrice Canine-

10% derabats

sur certains rvices pour les gens de Ste-Béatrix



Services offerts:

- Arrivée du chien
- Éducation
- Problèmes de comportement
- Maternelle
- Marches éducatives
- Promenade(s)
- Gardiennage à domicile
- Et plus ...

cmeduccanine.com cm.educ.canine@hotmail.com 450-803-5768



RE/MAX



Véronic Comtois **Gabrielle Landry** Nathalie Ouellet Pharmaciennes propriétaires

PROGRAMMES & SERVICES

- Développement de photos en succursale
- Kiosque photo libre-service •
- Photo de passeport et d'identité
- Boutique cosmétiques
- Carte cosmétiques

HEURES D'OUVERTURES

Lun au Ven I 9h à 20h Samedi I 9h à 17h Dimanche I 10h à 16h

204A route Principale St-Jean-de-Matha, Qc J0K 2S0 T. 450 886-3879 F. 450 886-3405

- Dermocosmétiques
- Stationnement
- Service de livraison
- Programme vision santé
- diem® santé Vie active (Services de conseil en orthopédie)

membre affilié à GROUPEPROXIM.CA





EDITH PRESCOTT

Courtier immobilier résidentiel

C. 450 365.5180 B. 450 759.3008

eprescott@remaxprestige.ca

RE/MAX PRESTIGE

Agence immobilière

Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec

10, rue Wilfrid Ranger, S.C.B., QC J6E 8M7



GESTION ADMINISTRATIVE J. GRAVEL INC.



Services de comptabilité Formation web et en entreprise Logiciel Acomba, division construction Services professionnels Certifié Emploi-Québec

120, 3ième avenue Des Pins, Lac Miro, Ste-Béatrix, Qc J0K 1Y0 Tél.: (450) 883-0239 • Cell: (450) 758-9138 gravel.josee@hotmail.com



Me Mario Masse Notaire et conseiller juridique

Cessionnaire du greffe de Me André Rondeau

Bureau sur rendez-vous au 861 de l'Église Sainte-Béatrix

mmasse@notarius.net www.notairesjoliette.com 435 boulevard

Sainte-Anne

Bureau 206

Joliette (Québec)

J6E 5A1

Tél.: 450 759-1252